



Création parking et déplacement portail

Par **Oceane83**, le **11/04/2018** à **11:54**

Bonjour

Nous souhaiterions créer 2 places de parking dans notre cours. Pour cela il faudra en autre déplacer et mettre un portail plus grand.

Voici donc les questions qui viennent à nous :

- 1) Outre l'acceptation du service d'urbanisme en y aura t'il d'autre(s) à prévenir ?
- 2) Un architecte -et lequel- pourra t'il nous aider et/ou faire les démarches et travaux pour les réaliser ?

Je dois préciser que lors de l'achat du bien immobilier un permis nous a été accepté sous condition de pouvoir déjà garer un véhicule à l'intérieur ; d'autre part qu'une des voitures ayant plus de 14 ans et roulant au diesel, nous envisageons dans ce cas de la changer pour un électrique ou hybride ce qui sera possible que si on peut garer ces 2 voitures notamment pour recharger la batterie.

Merci pour votre/Vos réponse (s)

Par **Josh Randall**, le **19/04/2018** à **07:12**

Bonjour

Le permis de construire date de quand ?

Par **janus2fr**, le **19/04/2018** à **07:16**

Bonjour,

[citation]d'autre part qu'une des voitures ayant plus de 14 ans et roulant au diesel, nous envisageons dans ce cas de la changer pour un électrique ou hybride ce qui sera possible que si on peut garer ces 2 voitures notamment pour recharger la batterie[/citation]

Etonnant, je roule en hybride, la batterie se recharge toute seule...[smile3]

Par **Josh Randall**, le **20/04/2018** à **08:09**

[citation]nous envisageons dans ce cas de la changer pour un **électrique** ou hybride[/citation]
Du coup, si c'est un véhicule électrique il serait en effet plus approprié qu'il soit garé sur le terrain de l'opération.

Cependant, j'attends une réponse à la question que j'ai posée. Peut-être qu'Océane83 ne reçoit pas d'alerte sur sa messagerie...